

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **AVENUE DE TERVUEREN 270**

Demandeur : **SIGN AND DISPLAY REPRESENTEE PAR MADAME MIREILLE THIJIS
TURNHOUTSEBAAN 45 - 3290 DIEST**

Objet de la demande : - Permis d'urbanisme :
PLACER DES ENSEIGNES EN FAÇADE AVANT ET UN TOTEM EN ZONE DE REcul

Nature de l'activité principale : **BUREAUX**

Zone : **PRAS : ESPACE STRUCTURANT, ZONE D'INTERET CULTUREL, HISTORIQUE, ESTHETIQUE OU
D'EMBELLISSEMENT, ZONE DE PARC, ZONE ADMINISTRATIVE, ZONE D'HABITATION**
PPAS : N° II/5 – ARRETE ROYAL DU 05/09/1991
ZONE DE PROTECTION : UNESCO - PALAIS STOCLET
LISTE DE SAUVEGARDE : LE BIEN PARC "MONSANTO" - ARRETE DU GOUVERNEMENT DU 29/10/1998

Motifs principaux de l'enquête :

- **DÉROGATION À L'ART. 36 §1 1° DU TITRE VI DU RRU (ENSEIGNE OU LA PUBLICITÉ ASSOCIÉE À L'ENSEIGNE PLACÉE PARALLÈLEMENT À UNE FAÇADE OU À UN PIGNON EN ZONE INTERDITE)**
- **DÉROGATION À L'ART. 39 §1 DU TITRE VI DU RRU (ENSEIGNE SCÉLÉE OU POSÉE SUR LE SOL EN ZONES INTERDITE ET RESTREINTE)**

L'enquête publique se déroule **du 02/03/2026 au 16/03/2026**.

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au **26/03/2026** à la maison communale, Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles.

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/>
réf. 19/PU/1993452**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2^{ème} étage) : du lundi au vendredi : entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le mardi et le jeudi matin entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Les **rendez-vous** se prennent par téléphone au n° **02/773.06.36** ou via le lien <https://urba1wsp.simplybook.it/v2/>

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par mail à l'adresse suivante : concertation@woluwe1150.be ;
- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles, **au plus tard le 16/03/2026** ;
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le mardi et le jeudi entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la Commission de Concertation.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 7 jours avant la séance de la commission.

L'enquête annoncée ci-dessus résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet.

A Woluwe-Saint-Pierre, le **13 FEV. 2026**

Pour le Collège,

Le Bourgmestre,

La Secrétaire communale,

Florence van LAMSWEERDE



Benoît CEREXHE